

Impots sur plue-value immobilière

Par caroline92, le 06/05/2015 à 16:58

Bonjour,

Je vais mettre en vente un appartement que j'ai mis en location depuis 10 ans. Si le montant de la vente sert à rembourser le prêt de ma résidence secondaire (qui deviendra alors ma résidence principale), suis-je exonéré de l'impôt sur la plus-value immobilière ?

Petite précisions : je suis actuellement locataire de ma résidence principale, et il s'agit de ma 1ère vente immobilière.

Merci pour votre aide.

Par moisse, le 06/05/2015 à 17:11

Pour ce qui me concerne je pense que non, puisque vous êtes déjà propriétaire de votre résidence secondaire.

L'argent n'est donc pas consacré à l'acquisition d'une résidence principale.

Mais vous pouvez interroger le fisc sous forme de rescrit fiscal, par courrier à votre centre des impôts.